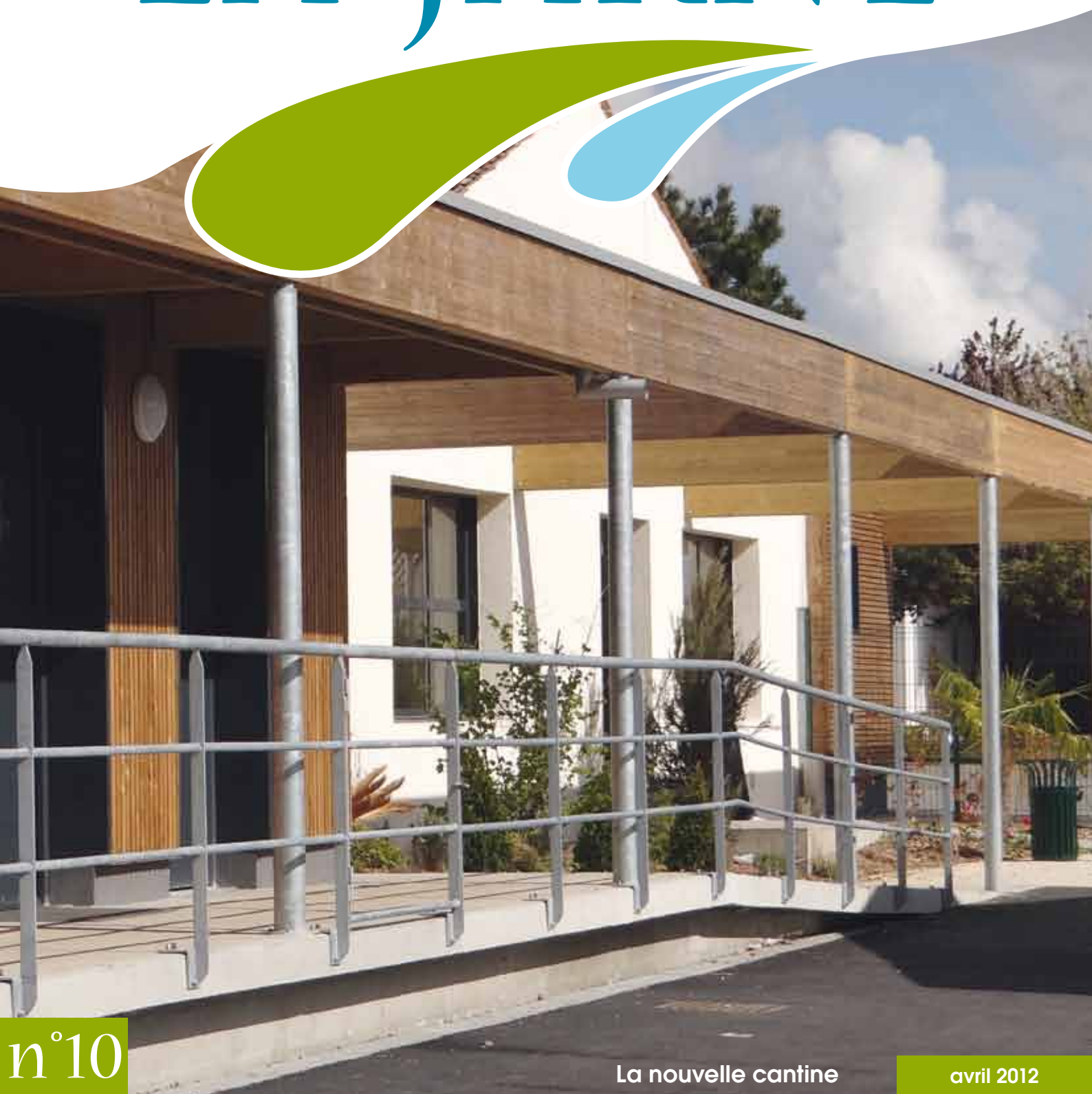


LA JARNE



n°10

La nouvelle cantine

avril 2012

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

■ Edito.....	p. 2
■ Actualité municipale.....	p. 3 à 6
■ Vie Jarnaise.....	p. 7
■ Vie Associative.....	p. 8 à 11

■ Jeunesse.....	p. 12 à 13
■ Information.....	p. 14 à 15
■ Histoire et Patrimoine.....	p. 16

www.lajarne.fr

Editorial



Chères Jarnaises, chers Jarnais, chers Amis,

Dans ce numéro 10, vous pourrez examiner les chiffres de notre budget. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que, sans augmentation d'impôts, avec un endettement inférieur à la moyenne, nous pouvons satisfaire les demandes des commissions qui ont beaucoup travaillé. Nous réussissons même à avancer d'un an les travaux de la 3ème et dernière tranche de la rue des Pluviers Dorés. Je remercie donc tous les élus et le personnel qui s'impliquent sans compter.

L'année 2011 avait été pour nous celle des cuisines scolaires et du réfectoire. Plus de 800 000 € ont été nécessaires pour réaliser ces locaux qui font aujourd'hui notre fierté et permettent d'offrir à nos enfants des conditions excellentes lors des repas.

2012 sera l'année du PLU (Plan Local d'Urbanisme) car après moult réunions, moult concertations, nous voyons le bout de ce très gros dossier. Le but était de fixer, pour une dizaine d'années, l'avenir de notre village. Après une mise à l'enquête publique, ce travail sera validé et deviendra applicable avant la fin de l'année civile.

2012 sera également le départ d'une politique Enfance Jeunesse cohérente. Elle a été mise en place grâce à nombre d'entre vous qui avez répondu massivement aux réunions d'informations, de concertations organisées et aux questionnaires qui ont

été distribués. Vous trouverez toutes les informations dans ce bulletin.

Et si on limitait à 30 km/heure la vitesse des véhicules dans toute la commune ? Cette question m'est posée de plus en plus fréquemment. Nous travaillons sur ce dossier.

Un autre de nos objectifs reste le développement durable, nous nous sommes engagés, nous tenons notre cap. Ne soyez pas surpris si vous voyez la lumière baisser la nuit c'est volontairement que l'éclairage diminue progressivement dans les rues de La Jarne.

Le chauffage de la salle des Trainelles est vétuste, il va être repensé totalement. Nous mettons aussi en place un réseau de liaisons piétonnes, cyclables et nous réservons de nombreux endroits pour replanter des haies.

Comme vous le constatez, notre motivation est intacte, notre capacité à nous démenier, pour votre, pour notre qualité de vie, ne se dément pas.

A toutes, à tous je dis à très bientôt.

Votre maire,
Guy Coursan

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédactrice en chef : Barbara de Montbron
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Mairie de la Jarne : mairie.lj@wanadoo.fr - BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.

05 46 34 30 05

Dépôt légal : 2057

Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Jérôme Goyallon

Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert



((Synthèse des Comptes-rendus des Conseils Municipaux

COMPTE-RENDUS DU 9 FÉVRIER ET DU 15 MARS 2012

DÉLÉGATIONS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Lors des réunions en date des 09 février et 15 mars 2012, le Conseil Municipal a décidé de porter à quatre le nombre de postes d'adjoints et de réorganiser les attributions des délégations selon le tableau ci-dessous :

DELEGATIONS	ADJOINTS	CONSEILLERS DELEGUES	CONSEILLERS PARTICIPANTS
Affaires scolaires Enfance & Jeunesse	Annie Merveilleux 1 ^{er} adjoint		Maylane Baccam, Pierre Venayre, Barbara De Montbron, Serge Torlini
Voirie/Accessibilité	Eric Villette 2 ^{ème} adjoint		Philippe Mounier Serge Torlini Marie-Pierre Guillas
Urbanisme Développement Durable	Jérôme Goyallon 3 ^{ème} adjoint		Serge Torlini, Marie-Pierre Guillas, Jacques Fleurant, Dominique Stanchieri
Finances Bâtiments Communaux	Olivier Molant 4 ^{ème} adjoint		Philippe Mounier, Serge Torlini, Marie-Pierre Guillas, Guy Petitpierre
Communication CCAS		Barbara de Montbron	Communication : Philippe Mounier, Serge Torlini Ccas : Maylane Baccam, Marie-Pierre Guillas, Nehza Rougier, Annie Merveilleux.
Vie Associative		Pierre Venayre	Pierre Venayre, Maylane Baccam, Marie-Pierre Guillas

COMPTE-RENDU DU 15 MARS 2012

FINANCES PUBLIQUES

Compte de gestion 2011 :

le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2011, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2011 :

le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif et l'affectation du résultat présentés par l'adjoint aux finances, Monsieur Olivier Molant.

Le texte intégral du compte-rendu des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune www.lajarne.fr

((Budget Primitif 2012

LE BUDGET EST UNE AFFAIRE DE CHOIX !

Mettre en place le budget, c'est ajuster les ambitions et les projets de l'équipe municipale aux moyens financiers de la commune !

C'est pourquoi l'obligation des équilibres budgétaires nécessite de faire des arbitrages entre la politique menée, le mode de gestion et les différents types de recettes (fiscalité, emprunts, subventions)

Dans ce cadre, et afin de poursuivre nos engagements, le conseil municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2012 d'un montant global de 3 174 066.02 €.

Il portera sur les objectifs essentiels suivants :

- Pas d'augmentation cette année de notre fiscalité communale (Taxe d'Habitation + Taxe Foncier Bâti + Taxe Foncier Non Bâti)
- Un endettement de la commune maîtrisé à hauteur de 11,2 %.

La section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 1 641 522.93 € aura cette année :

- un poste de dépenses plus important consacré au futur Pôle Enfance Jeunesse
- un soutien financier plus significatif auprès du milieu associatif

- la maîtrise des charges générales et de personnel continueront d'assurer le maintien des nombreux services rendus à la population jarnaise.

La section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 1 532 543.09 € comportera notamment :

- En voirie et, sur décision du Conseil Municipal, d'achever dès cette année la totalité des travaux de réfection de la rue des Pluviers Dorés (2^{ème} et 3^{ème} tranches) pour un montant de 400 000 €
- La réalisation d'une plateforme multisports : 146 000 €
- Solde des travaux pour la nouvelle cantine : 73 000 €

- Divers travaux sur bâtiments communaux : 48 000 €.

Ce budget 2012 (voir ventilation page ci-contre) va de nouveau nous permettre de continuer à agir avec efficacité au bon développement de La Jarne.

Je tiens tout particulièrement à remercier le travail de réflexion des différentes commissions sans oublier pour la mise en forme de ce budget, l'aide précieuse de Mme Bégou, responsable du service compta-finances.

Olivier Molant
Maire-Adjoint

Finances – bâtiments communaux
et la commission finances



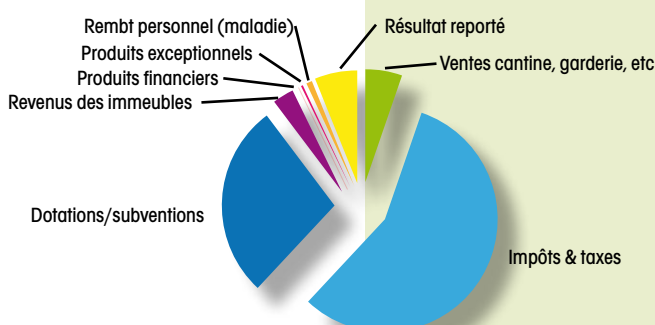
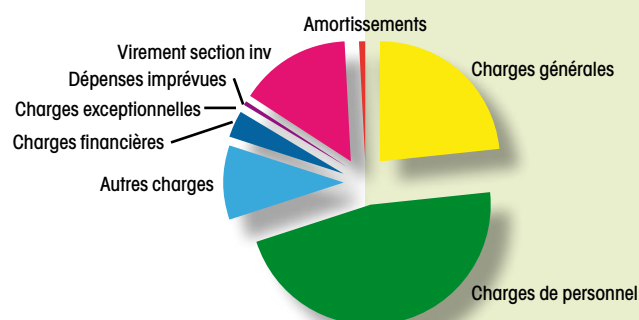
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges générales	385 522,00 €
Charges de personnel	763 867,00 €
Autres charges	167 510,00 €
Charges financières	56 734,32 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement section inv	245 165,69 €
Amortissements	11 223,92 €
TOTAL	1 641 522,93 €

RECETTES

Ventes cantine, garderie, etc	90 050,00 €
Impôts & taxes	929 956,93 €
Dotations/subventions	456 708,00 €
Revenus des immeubles	48 500,00 €
Produits financiers	8,00 €
Produits exceptionnels	6 300,00 €
Rembt personnel (maladie)	10 000,00 €
Résultat reporté	100 000,00 €
TOTAL	1 641 522,93 €



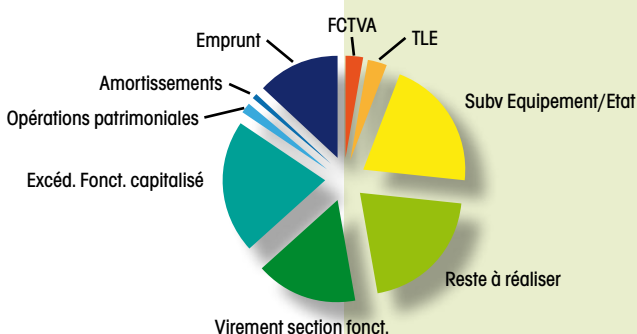
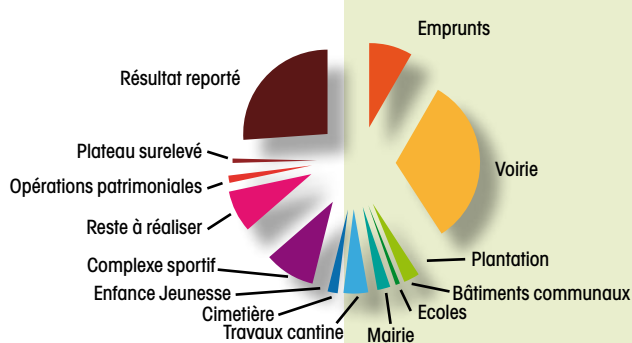
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Emprunts	128 952,53 €
Voirie	497 104,00 €
Plantation	2 000,00 €
Bâtiments communaux	48 120,00 €
Ecoles	13 130,00 €
Mairie	36 362,61 €
Travaux cantine	73 366,00 €
Cimetière	27 600,00 €
Enfance Jeunesse	3 000,00 €
Complexe sportif	146 637,00 €
Reste à réaliser	122 909,94 €
Opérations patrimoniales	24 000,00 €
Plateau surelevé	12 290,00 €
Résultat reporté	397 071,01 €
TOTAL	1 532 543,09 €

RECETTES

FCTVA	43 000,00 €
TLE	50 000,00 €
Subv Equipement/Etat	316 020,23 €
Reste à réaliser	316 625,00 €
Virement section fonct.	245 165,69 €
Excéd. Fonct. capitalisé	326 508,25 €
Opérations patrimoniales	24 000,00 €
Amortissements	11 223,92 €
Emprunt	200 000,00 €
TOTAL	1 532 543,09 €



((Les Jarnais écocitoyens ou énergivores ?



La Jarne et la planète bleue

Que cela soit à l'échelle de la Terre, à l'échelle de la France ou à l'échelle de La Jarne, vous, nous, et tous les autres humains, sommes concernés par la gestion des ressources naturelles de la planète. Qu'il s'agisse d'eau, d'hydrocarbures (pétrole, gaz naturel, charbon), de minerais, de bois, d'énergie (solaire, éolienne, géothermique, etc.) et de denrées agricoles (végétales et animales).

Malheureusement, depuis deux siècles, qui correspondent à l'ère industrielle, toutes les matières premières accessibles de notre planète ont été exploitées et souvent surexploitées pour satisfaire les besoins insatiables de l'homme, de façon peu équitable de surcroît. Certes, en contrepartie, la qualité de vie s'est améliorée graduellement dans nos contrées pour nous offrir un cadre de vie de plus en plus confortable en apparence. Un des revers de la médaille est que notre société de consommation n'a pas réalisée que sa boulimie énergétique et les progrès technologiques, sont accompagnés de nuisances environnementales souvent irréversibles. Ainsi l'air, l'eau, le sol et le sous-sol sont plus ou moins contaminés sur l'ensemble du globe. La pollution atmosphérique et le réchauffement climatique sont devenus à présent une menace permanente pour les populations.

Une prise de conscience semble désormais interpeller bon nombre de nos congénères. C'est notamment le cas pour ce qui concerne les ressources énergétiques dont le coût ne cesse d'augmenter du fait de leur raréfaction et des catastrophes écologiques qu'elles engendrent (marées noires, accidents nucléaires...). Dans toutes les conversations à La Jarne, à San Francisco, à Kyoto, à Sydney ou ailleurs l'inquiétude se fait sentir pour des lendemains incertains...

Semaine du Développement Durable

Pour la dixième année consécutive, La Semaine du Développement Durable (du 1er au 7 avril 2012) est venue nous rappeler quelques unes des consignes essentielles que chaque citoyen se doit de respecter pour que la Terre continue de tourner rond ! Nous citerons, pour l'exemple, trois grands thèmes :

Environ 80 % de l'énergie utilisée aujourd'hui dans le monde est d'origine fossile*. Le rythme actuel de consommation ajouté au développement époustoufflant de certains pays en développement comme la Chine, l'Inde et le Brésil, amenuisent considérablement les stocks de la plupart des matières premières et notamment les ressources énergétiques non renouvelables. D'ici quelques décennies les gisements de pétrole et de gaz et dans une moindre mesure de charbon, seront inexorablement épuisés.

** Il s'agit de matière organique enfouie dans le sous-sol depuis des dizaines voire des centaines de millions d'années (surtout le plancton marin métamorphosé en pétrole et en gaz et les forêts transformées en charbon).*

- **Une écomobilité** sans cesse améliorée : utilisations des modes de transports les moins polluants donc à moindre impact en termes de rejets de GES (gaz à effet de serre). Privilégier les transports en commun multimodaux (bus, train, bateau électro-solaire, etc...), le covoiturage et les parkings relais. Utiliser les liaisons douces du territoire de la CdA de La Rochelle (sentiers de découverte, voies cyclables totalisant 232 km...).

- **Une consommation responsable** qui favorise le développement des produits ayant un impact environnemental minimal : circuit-court donc produits de proximité et produits de saison, moindre consommation des ressources énergétiques donc moindre impact carbone ; déchets et emballages recyclables et réutilisables...

- **L'habitat et le cadre de vie** donnent aussi l'occasion d'avoir un comportement éco-responsable au travers de gestes et d'habitudes parfois insignifiants mais qui, à grande échelle, contribuent efficacement à économiser l'énergie et l'eau, sachant que ces ressources sont gratuites si on ne les utilise pas. Alors « **halte au gaspillage !** »

Concernant l'énergie, voici quelques exemples dictés par la logique : préférer le plus longtemps possible la lumière naturelle plutôt qu'allumer des ampoules (même basse tension) dans un endroit sombre ; éteindre la lumière quand on quitte une pièce vide ; ne garder aucun appareil en veille ; adapter la température en fonction des pièces (avec 1°C de moins dans la maison vous économisez 7% sur le chauffage)...

Concernant l'eau, les conseils suivants sont toujours d'actualité : prendre une douche plutôt qu'un bain ; fermer le robinet pendant le brossage de dents économise 15 litres d'eau ; arroser son jardin aux heures les plus fraîches ; respecter les consignes de tri des déchets ; opter pour le compostage individuel c'est 30% de déchets en moins dans les poubelles bleues...

« La Jarne durablement »

Ce n'est pas un hasard si l'équipe municipale actuelle a choisi durant sa campagne ce slogan. Il est le reflet de notre ambition et de notre volonté de garder notre village le plus à l'abri possible des agitations de notre monde en pleine

mutation. Cela ne veut pas dire à l'écart puisque nous avons la chance d'appartenir à la Communauté d'agglomération rochelaise merveilleusement située sur le rivage de l'Atlantique. De plus notre CdA est un modèle du genre en ce qui concerne l'environnement et le développement durable à l'image de nos vélos jaunes inaugurés voici près de 40 ans et bien d'autres concepts au niveau des transports qui on fait des adeptes sur la planète entière.

Le village de La Jarne n'est pas en reste, il est notamment desservi toutes les heures par un bus (jaune lui aussi) qui rejoint le Vieux Port en quelques minutes tout en économisant du carburant et en réduisant la pollution atmosphérique. Dans le bourg, **l'extension des zones 30** devrait améliorer la sécurité et réduire le bruit des véhicules à moteur. Et, si l'éclairage reste allumé toute la nuit, sachez que des variateurs de puissance se déclencheront automatiquement à partir de 22h30 afin de baisser l'intensité lumineuse et réduire ainsi la facture énergétique des secteurs équipés de 30%. Toujours sur le plan des économies d'énergie, **la nouvelle cantine** est équipée comme chez un certain nombre de particuliers de panneaux photovoltaïques et d'un chauffe-eau solaire. En ce qui concerne **le tri des déchets** la mise en place des poubelles bleues et jaunes on avantageusement remplacé les sacs plastiques et autres contenants hétéroclites. Les bacs enterrés près de la salle Mélusine correspondent aussi à un progrès en matière d'hygiène et d'environnement.

Par ailleurs, La Jarne poursuit son programme de reconstruction du paysage en plantant des vergers, des haies et des bosquets pour retrouver la nature d'antan et pour embellir notre cadre de vie. Dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme) en cours d'élaboration, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par les élus en concertation avec les habitants de la commune. Sans être brutale, la transition de notre mode de vie est en marche, inéluctablement, vers un monde plus respectueux de l'environnement... Nous n'avons pas le choix !

Jérôme Goyallon
Maire-Adjoint

et la Commission Urbanisme
& Développement durable

((Des projets pour les jeunes jarnais



A la fin de l'année 2011 de nombreux parents ont bien voulu répondre au questionnaire élaboré par le cabinet ID&ES qui a eu la charge d'établir un diagnostic relatif à l'enfance et à la Jeunesse de la commune de La Jarne, qu'ils en soient encore remerciés.

Nous sommes en mesure, aujourd'hui, de vous faire part des décisions qui ont été entérinées lors du conseil municipal du 17 avril dernier :



• La création d'un ESPACE JEUNES :

L'ouverture est prévue le 1er juillet 2012 dans des locaux aménagés au complexe sportif des 4 Chevaliers à laquelle viendra s'ajouter une construction modulaire. Cet espace sera ouvert aux jeunes de 12 à 16 ans, en juillet et à la Toussaint : du lundi au vendredi de 14 à 19 h et hors vacances scolaires : les mardi et vendredi de 16 h30 à 19 h, les mercredi et samedi de 14 h à 19 h. Encadrés, ils pourront s'approprier les lieux et en faire un espace de rencontres où passer de bons moments.

• La création d'un CENTRE DE LOISIRS

à la rentrée de septembre 2012, les mercredis et pendant les petites vacances dans les locaux de l'accueil périscolaire. Il sera

ouvert aux enfants de 3 à 11 ans qui bénéficieront également d'un service de restauration.

Pour mener à bien ces actions la commune a choisi de faire appel à l'association Angoul'loisirs que les Jarnais connaissent bien, puisqu'un certain nombre d'enfants la fréquentent. Cette association s'investit depuis plus de 20 ans dans une démarche d'éducation populaire, solidaire et citoyenne.

Nous souhaitons vivement que cet **Espace jeunes** et ce **Centre de loisirs** permettent à nos adolescents et à nos enfants d'y passer de bons moments pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. Nous souhaitons que ces structures deviennent des lieux où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, en un mot des lieux de socialisation.

La commune espère ainsi répondre aux besoins des familles jarnaises et permettre l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes jarnais.

Les modalités d'inscription et d'organisation vous seront communiquées prochainement !

Annie Merveilleux
Maire Adjoint
Affaires Scolaires-Enfance Jeunesse

Pour accompagner les actions ci-contre, dans le cadre d'un développement partenarial associatif et institutionnel d'activités culturelles et de loisirs avec tous les acteurs locaux, le Conseil Municipal a également voté l'implantation d'un **plateau multisports** ouvert aux adolescents, intégré dans la commune. La construction prévue au 2^{ème} semestre 2012 se fera à proximité du futur Espace jeunes, dans l'enceinte du complexe sportif des 4 Chevaliers, vraisemblablement sur l'ancien terrain de tennis.

Ce projet dont le coût est évalué à 92 000 euros HT fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité sur le plan technique.

La Communauté d'Agglomération de la Rochelle, dans le cadre de la politique de la ville au titre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), soutient le projet à raison de 21 000 euros. Des demandes de subventions sont également en cours auprès des services de l'Etat, de la Région et du Département.

Eric Villette
Maire Adjoint
Voirie-Accessibilité



((Bilan d'interventions 2011 du Policier municipal

Procédure d'Urbanisme ou de voirie	Différents de voisinage	Intervention nécessitant un accompagnement social	Cambriolage et vol	Violence conjugale ou violence autre	Accident matériel ou corporel	Dégradation volontaire de biens communaux avec dépôt de plainte	Service d'ordre (14 juillet, cérémonies, etc...)	Rondes de nuit
10	28	8	26	9	5	12	8	12 + nuit du 1er mai
Opération tranquillité vacances	Véhicules légers retrouvés volés sur la commune	Interventions diverses Affaires liées à la Jeunesse (méditations, tags, etc...)	Maltraitance sur animal domestique	Permis de détention chien 1ère et 2ème catégorie	Toxicomanie Tentative de suicide	Procédure Frelons asiatiques	Sanctions	Obligation
64 maisons à surveiller	2	24	1	8 délivrance de permis de détention (suivi annuel) 2 nouveaux permis	4	6 Interventions de juin à novembre	1 verbalisation divagation et mise en fourrière (Pitbull) 1 verbalisation chien mordeur en divagation 4 verbalisations du code de la route	- Euthanasie d'un chien 1ère catégorie (Pitbull) 1 hospitalisation d'office

Il est à noter qu'il faut ajouter dans le temps de travail du policier municipal :

- les heures hebdomadaires d'accès aux écoles,
- la police administrative (rédaction des arrêtés municipaux, courrier, maintenance, autorisation de débits de boissons, occupation du domaine public),

- les patrouilles de jour ainsi que les diverses réunions (modalités de circulation, prévention de la délinquance, ALPMS*, Gendarmerie, liaisons Préfecture, Trésorerie, CDA).

* Agence Locale de Prévention et Médiation Sociale



((Le Badminton Club Jarnais se distingue et devient champion départemental D2 pour la saison 2011/2012.



Durant toute la soirée du vendredi 13 avril, les compétiteurs ont enchaîné les rencontres contre les clubs de Saintes, Oléron et Tonnay-Charente au gymnase de Tonnay-Charente sous le contrôle du Codep 17.

Notre équipe, engagée en championnat, a démontré tout son talent et brillamment représenté notre Club, avec cette année un maillot officiel, de couleur orange, ainsi qu'un nouveau logo, créé par Philippe, licencié Jarnais du Club, imprimeur à Aytré (RCE).

Toutes nos sportives félicitations à Julie, Virginie, Quentin, Christophe, Philippe, Mickaël et Yann, ainsi qu'à leur capi-

taine Julien, qui, galvanisés par les encouragements nourris de leurs supporters venus en nombre, ont enchaîné les matchs avec un mental irréprochable. Malgré la fatigue qui s'accumulait au fil de la soirée, ils ont disputé leurs rencontres avec une combativité sans faille. Après une demi-finale remportée contre Saintes, la finale a opposé La Jarne et Tonnay-Charente. Au terme d'un double-dames épique, nos champions ont décroché le titre tant convoité. Encore bravo à tous !

*Pascal Dahuron
Le président*



((TRAC EN SCÈNE Représentations avril 2012



La quatrième saison de la troupe de théâtre TRAC EN SCÈNE s'est terminée mi-avril avec la présentation sur trois jours d'une pièce en deux actes :

«Arthur, es-tu là ?».

Un spectacle qui a rassemblé douze actrices et acteurs épaulés par les maquilleuses, la costumière, les décorateurs, les souffleuses et les metteurs en scène.

Cette année, pour la première fois, la nouvelle section des jeunes de l'association âgés de 9 à 13 ans ont

présenté deux sketches en avant-première de la pièce des adultes.

Le travail de huit mois de répétitions et de plusieurs semaines de préparation a été récompensé par les applaudissements chaleureux d'environ 375 personnes. L'ensemble de la troupe remercie le public pour sa participation et ses encouragements au cours de ces trois représentations.

Très vite, la troupe va se remettre au travail pour préparer le spectacle du printemps 2013.

Les personnes intéressées pour venir nous rejoindre et participer à notre activité sont les bienvenues. Il y a toujours de la place derrière le rideau que ce soit sur la scène, dans les loges ou dans les coulisses.

*Théâtralement vôtre,
TRAC EN SCÈNE*

Contact association :
Jean-Christophe Méreau - 06 82 66 50 85
ou trac-en-scene@orange.fr



((Le comite de jumelage franco-allemand du canton de La Jarrie

a fêté ses 30 ans d'existence en accueillant un groupe de 28 allemands du Dithmarschen du 23 juin au 1^{er} juillet.



Notre prochain séjour au Dithmarschen aura lieu du 21 au 31 Août 2012. Les personnes intéressées par ce voyage peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès de :

- M. Jean Dollo délégué de votre commune au Comité de jumelage (05 46 56 67 11) ou
- Mme Danièle Poupard, présidente de l'association (05 46 35 45 81 - jfa.lajarrie@orange.fr)

Danièle Poupard

((Assemblée générale de l'Amicale des Anciens Combattants de La Jarne

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Combattants de La Jarne s'est tenue le samedi 14 janvier 2012, en présence de Monsieur le Maire. Après la lecture des rapports moral et financier, auxquels l'assemblée a donné quitus, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau. En effet l'état de santé de Monsieur Ors, Président, et de Monsieur Février, Porte-drapeau, ne leur permet malheureusement plus d'assumer leurs fonctions.

Ont ainsi été élus :

- Président : M. Roger Besse
- Trésorier : M. Gérard Grassin
- Secrétaire : Mme Nathalie Terrade
- Porte-drapeau : M. Jean-Claude Drahonnet
- Le poste de vice-président reste vacant.

Les activités de l'amicale sont les suivantes : animation des commémorations du 11 novembre, du 8 mai et du 19 mars ; présence aux obsèques d'anciens combattants ; assemblée générale ; mémoire, amitié et entraide.

Au cours de la manifestation, il a été procédé à la cérémonie de transmission du drapeau de l'amicale entre Messieurs Février et Drahonnet. Il est à noter que Jean Février assumait fidèlement cette belle fonction



depuis quinze ans. Dans son allocution finale, Guy Coursan, Maire, a souhaité que l'état de paix actuel se perpétue.

Actuellement, l'Amicale compte vingt-trois membres : dix-sept anciens combattants, deux veuves et quatre amis. Elle vient d'accueillir deux nouveaux adhérents, Monsieur Drahonnet et Monsieur Planchot. Si l'Amicale veut pouvoir continuer à assurer sa mission de mémoire dans la commune, elle doit impérativement recruter des membres ou des sympathisants. Le président Besse lance un appel à tous les Jarnais et Jarnaises anciens combattants ou anciens militaires pour qu'ils la rejoignent afin de la faire vivre.

Roger Besse

*Président de l'Amicale
des Anciens Combattants de La Jarne*



Le club des Aînés Ruraux

Lors de notre Assemblée Générale du 12 janvier dernier, une galette des rois a été offerte à tous les adhérents du Club qui vient de s'agrandir avec la venue de douze nouveaux membres en majorité jarnais.

Outre la participation aux concours de belote et aux rencontres amicales de tarot, le repas de printemps de l'Inter-clubs nous a permis de passer une très agréable journée et l'animation du ventriloque, de l'émission « incroyables talents », Franky Filing a fait l'unanimité.

Le 10 mai prochain, le club offrira à ses adhérents une sortie à l'Office de Tourisme de La Rochelle pour écouter Jean-Marc Desbois qui, après son spectacle, nous conduira au restaurant « le Mistral » en chantant.

Venez-nous retrouver le jeudi, de 14h à 18h, salle Mélusine (sauf au mois d'août).

Le bureau



((Le Comité des Fêtes

Après deux ans de succès grandissant, **le Comité des fêtes vous propose la troisième édition du festival des Mercredis Eclectiques**. Le principe reste le même avec un concert chaque mercredi entre les vacances de printemps et celles d'été et une programmation toujours renouvelée.

Ne manquez surtout pas le concert d'ouverture le mercredi 9 mai avec **Emilie Marsh**.



Auteur compositeur interprète, Emilie Marsh est une chanteuse d'origine Rochelaise, même si le métier de la musique a mené ses pas vers Paris. Ses chansons nous parlent d'aujourd'hui et de toujours, dans une belle liberté de ton... Emilie Marsh a déjà effectué un nombre impressionnant de concerts et d'importantes premières parties (Michel Jonasz, Pauline Croze, Stanislas, Jil Caplan, Philippe Lafontaine...) et enregistré 4 disques. Elle a également participé aux OFF des Franco-folies 2011.

C'est elle-même, en assistant à un concert la saison passée, qui a tenu à participer cette année, enthousiasmée par l'ambiance de notre festival, la scène extérieure, la chaleur du public, l'accueil réservé aux artistes.

Et elle viendra bien sûr avec son pianiste arrangeur, mais pas seulement. Elle sera accompagnée pour l'occasion par la quinzaine de musiciens de l'orchestre classique rochelais A PIACERE dirigé par leur chef Patricia Keiffer.

Bref, une vingtaine de musiciens sur scène pour un concert exceptionnel à La Jarne à ne manquer sous aucun prétexte.

Ensuite, le festival poursuivra son rythme hebdomadaire avec des concerts jazz, rock, toujours très éclectiques et de grande qualité.

Citons dans l'ordre chronologique, le 16 mai, Jean Luc Chevalier (ancien guitariste de MAGMA et actuel arrangeur du groupe TRI YANN) pour un concert de jazz / musiques du monde,

le 23 mai, les chants marins et traditionnels des Zépïc'Ouriens,

le 30 mai, la pop / folk, anglo-irlandaise des PORTRAITS qui avait déjà conquis le public jarnais lors du

concert de clôture 2010,

le 6 juin, la version électrique du groupe SHADJA emmené par Sylvain Branco un musicien Jarnais dont la version « SHADJA acoustique » avait été un moment de jazz très fort de la saison 2010,

le 13 juin, le rock énergique du groupe rochelais Los JIVAROS,

le 20 juin, la fantastique explosion de techno folk rock des musiciens celtes et des voix islandaises du groupe SKILDA,

le 27 juin, le jeune groupe de la région parisienne, LUDE et, pour finir en beauté,

HAL trio, un groupe de jazz habitué des festivals rochelais (jazz in août) pour le concert de clôture le 4 juillet.

Tous les détails de la programmation à la page festival 2012 de notre site www.CDFlaJarne.fr

Sans oublier, le vide grenier du comité, qui se tiendra le dimanche 10 juin. Vous pouvez déjà réserver votre emplacement (3€ le m). Renseignements sur notre site ou par tél : 05 46 28 40 72 ou 06 02 50 73 90.

Vincent Coppolani
Président du Comité des Fêtes

((Club de Football

A la mi-saison, le club de football de La Jarne se porte bien.

L'équipe 1^{ère}, après sa montée en 3^{ème} division, se situe en milieu de tableau du classement et celle de la Réserve en haut du tableau de la 5^{ème} division.

Quant aux plus petits, ils font leurs plateaux (petits tournois) à La Jarne

et aux alentours.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Venez donc nous rejoindre.

Le tournoi des jeunes se déroulera les 16 et 17 juin prochains sans oublier le vide grenier qui aura lieu le 1^{er} juillet sur le terrain de foot.

Le bureau



((Club de G.Y.M. Gymnastique - Yoga - Marche

Le samedi 25 février, les membres du Club se sont retrouvés à la salle Mélusine pour une soirée dansante costumée très colorée : d'Artagnan, Pirate, Marin, Cléopâtre, Charlot, Hindou, Mexicaine, Egyptienne, Marquise, Tonkinoise, sans oublier notre clown et bien d'autres encore ont profité de la super ambiance créée par le D.J.
Un grand merci aux bénévoles dont les pâtisseries et tourteaux maison ont été très appréciés.

Le 15 mars dernier, les Guiboles Jarnaises sont parties, avec le pique-nique, faire une rando dans la forêt de Ste Gemme. Malgré la neige et le froid du début de l'année, les jonquilles étaient au rendez-vous et tout le monde est revenu enchanté de cette balade ensoleillée.

Le bureau



((Société Hippique Aunis La Rochelle - La Jarne saison 2011/2012

Avec plus de 560 licenciés en 2011, la Société Hippique Aunis La Rochelle-La Jarne confirme sa place de leader dans la région et le département en terme de nombre d'adhérents.

Une réussite qu'elle doit à la qualité de ses enseignants, de sa cavalerie, à l'implication des bénévoles et à une volonté commune de développer et d'améliorer toujours plus ses infrastructures et la diversité de ses activités.

La compétition a, quant à elle, réservée de bien bonnes surprises avec des médailles d'or et d'argent lors du Championnat de France Major (Amateur) à Niort ainsi qu'une médaille de Bronze pour l'Equipe Club2 Hunter lors du Championnat de France à Lamotte-Beuvron.

Cette année encore, le centre équestre de La Jarne propose grands nombres de disciplines: **Reprises adultes et enfants tous niveaux, Equifun et challenges internes, Saut d'obstacles (CSO),**

Hunter, Horse ball, Balades, Stages dressage, ...

En compétition, ses cavalier(e)s et ses enseignant(e)s, participeront, tout au long de la saison, à des concours CSO, Hunter et Horse ball (club et amateur) départementaux, régionaux et nationaux.

Le club recevra également un certain nombre de championnats et challenges :

Le 27 mai, « Championnat Départemental Equipe » CSO (Club)
Le 5 août, 3ème manche du « Challenge Amateur Départemental par équipe »

Mais aussi des concours aux dates suivantes :

Le 6 mai : Concours CSO amateur
Le 8 mai : Concours CSO club
Le 13 mai : Concours national de voltige

Au programme donc, loisirs, compétitions, balades,



jeux, baptêmes... de quoi répondre à tous ceux que le monde du cheval attire !!

sans oublier
la fête du club le 17 juin

Contact : Société Hippique Aunis
La Rochelle-La Jarne
Ferme Saint-Mathurin
Tél: 05 46 44 32 34
Email: sha.larochelle@wanadoo.fr
Horaires, infos et vidéos
sur notre site:
<http://sha-larochelle.ffe.com/>

((Des Jarnais à l'Assemblée Nationale



Les 26 & 27 janvier, la classe de Mr MÉREAU (CM1-CM2) est allée à Paris. Le voyage s'est effectué en TGV avec quatre accompagnateurs.

La raison principale de cette sortie était la visite guidée du palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale sur invitation de Mr LÉONARD, le député de la circonscription. Les enfants ont pu entrer dans l'hémicycle au pied du « perchoir » (pas de séance de députés ce jour-là).

La classe a profité de sa présence dans la capitale pour aller visiter la Cité des Sciences. Enfin, les élèves ont découvert différents sites de Paris : Montmartre, la place de la Concorde, les jardins des Tuileries, l'île de la Cité et la tour Eiffel.

Le voyage s'est très bien passé. A leur retour, les enfants ont retrouvé leurs parents et leur ont raconté pendant le week-end toutes leurs découvertes au milieu de cette ville fabuleuse qu'est PARIS.

*Kenza, Tom, Mathis L.
et les élèves de cm1-cm2*

((Un champion jarnais

Le jeune jarnais Yann Dupont continue sa progression en planche à voile. Depuis septembre, il enchaîne les bons résultats. A la Toussaint, il termine 12ème (et 2ème moins de 18 ans) au championnat du monde jeune à Cagliari en Sardaigne (Italie). Peu après, il remporte pour la deuxième fois le « Fort Boyard Windsurf Challenge » à Fouras en catégorie jeune. C'est une course de longue distance à laquelle participent les meilleurs français en funboard (dont le rétais Antoine Albeau 19 fois champion du monde).

Depuis, il a remporté successivement la « New Year Race » à Cadix (Espagne) et la « Med Cup » à Marseille fin février. Il y a quelques jours, Yann a également remporté, à La Rochelle, la Coupe de France de RS:X dans la catégorie junior. Cette planche RS:X est la planche utilisée pour les Jeux Olympiques.

Lycéen en sport études au lycée Dautet, il

s'entraîne chaque semaine en moyenne 6 à 8 heures en navigation et 5 heures en préparation physique, avec les coureurs du pôle France de La Rochelle (et parfois Charline Picon, sélectionnée pour les JO de Londres). Les résultats de Yann lui ont permis d'intégrer l'équipe de France Jeunes composée de 5 garçons et 3 filles. « Mon objectif principal maintenant » nous a-t-il déclaré « est de me qualifier pour le championnat du monde jeune ISAF qui aura lieu en Irlande cet été. C'est d'autant plus important pour moi qu'il n'y a qu'un seul représentant par nation et je vais faire mon possible pour être celui de la France. Les prochaines régates seront déterminantes. »

Pour terminer, Yann a souhaité remercier Laurence et Marc Aubineau, les boulangers de La Jarne, pour leur aide ainsi que la Municipalité qui suit et soutient son parcours sportif lors des grandes échéances.



((Ecole de la Pierre levée : Écriture poétique

Deux classes de l'école élémentaire de La Jarne ont participé à l'opération nationale du Printemps des Poètes dont le thème était, cette année, « Enfances ».

« le mardi 13 mars 2012, nous avons dit nos poésies à La Rochelle, puis nous avons écouté les poésies des autres classes. Ensuite, nous avons offert nos poèmes aux passants, dans les rues de La Rochelle. »

Voici un aperçu des réalisations poétiques des élèves de CP de Mme Teyssèdre et de CM1-CM2 de Mr Méreau.

Un enfant d'été

Un enfant attendait l'été
Il se disait :
Quand les papillons viendront
Le soleil réapparaîtra
Les arbres respireront
Les bébés naîtront
Et deviendront des enfants

Enfance

Un lion prend un bâton
Cela me rappelle la savane
Sur mon âne
Je reposais mon âme
Et c'est ainsi qu'il apparut
Un disparu non reconnu
Loin de Malibu
Je me sens perdue
Si triste d'oublier mon enfance
Dans mes douces espérances

Grandir

Tout d'abord, on naît bébé
Puis, on prend une année, deux années,
Notre âge commence à être élevé
Plus on est âgé,
Moins on est surveillé,
Car à notre âge le plus âgé,
Maman ne sera plus là pour nous aider.



Mon doudou aime tout
Mon doudou fait des bisous tout doux
Mon doudou joue toujours
Mon doudou a peur de tout
Mon doudou que j'aime comme un fou !

Dans un coin de mon enfance

Dans un coin rouge de mon enfance
Il y a la cuisine où je fais des gâteaux avec ma maman
Le buffalo avec son toit rouge
Dans un coin blanc de mon enfance
Il y a les murs de ma chambre avec des stickers
Les murs de l'hôpital où je suis allée à trois ans
La patinoire où j'ai patiné pendant les vacances
Les boules de neige que je lançais sur mon papa et ma maman
Dans un coin bleu de mon enfance
Il y a le tapis de ma chambre sur lequel je joue avec mes petites voitures, la mer de l'île d'Oléron
Dans un coin marron de mon enfance
Il y mon doudou que j'aime
Dans un coin vert de mon enfance
Il y a l'herbe fraîche, une soupe qu'on m'a obligée à goûter et que j'ai aimée
Dans un coin noir de mon enfance
Il y a mon chat, une voiture avec des sièges rouges

((La CDA nous informe

Les Services Assainissement, Eaux Pluviales Primaires et Production d'Eau viennent de réintégrer leurs nouveaux locaux rue de Vaucanson à Périgny.

L'accueil des usagers du service

Assainissement se fera donc désormais à cette adresse, notamment pour les demandes de branchement sur le réseau d'assainissement, les déclarations de nouveaux raccordements, les conseils relatifs aux travaux à réaliser lors d'un raccordement ou encore les aides

financières disponibles en cas de travaux liés à la mise aux normes d'un raccordement au réseau d'assainissement.

Les horaires d'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

((Le frelon asiatique

La régulation des organismes nuisibles pour la protection de votre environnement



Frelon asiatique (Vespa velutina)

- Aspect brun noir
- Avant dernière segmentation abdominale jaune-orangée
- Pattes jaunes
- Tête jaune orangée
- Taille 2,5 à 3 cm



Frelon européen (Vespa crabro)

- Abdomen jaune
- Pattes noires
- Tête jaune
- Taille de 2,5 à 4 cm

HISTORIQUE

2005 découverte du 1er nid dans le Lot-et-Garonne, suite à une importation de poteries en provenance de Chine
Une quarantaine de départements sont actuellement atteints

CYCLE DE VIE

Fin Février – Mars

- Sortie d'hibernation des femelles fondatrices
- Elaboration d'un nid de la taille d'une clémente par la reine

Mai – Octobre

- Ecllosion de la première ponte
- Développement de la colonie et du nid

Novembre – Décembre

- Migration hors du nid des reines fécondées vers leur lieu d'hibernation.

COMMENT LUTTER

Par piégeage

Pose de pièges sélectifs pour la capture des reines

Dès le début du mois de février
Appâter avec de la bière et du cassis
La FDGDON 17 dispose de ces pièges

Par destruction des nids

Intervention de professionnels

F.D.G.D.O.N. 17

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime
Bât. A - 2 Avenue de Fétilly - 17000 LA ROCHELLE

Tél. bureau : 05.46.68.60.47 - Tél. portable 06.07.58.05.62. - Fax : 05.46.68.60.75. - E.mail : daniel.bonnaud-fdgdon17@wanadoo.fr
N° Siret 412 262 289 00017 - N° agrément D.A.P.A : PC00129

((Demande de logement locatif social simplifiée

Désormais pour faire une demande de logement social, il suffit de remplir **un seul et unique formulaire**. La demande est alors automatiquement diffusée à tous les bailleurs sociaux du département. La constitution du dossier est simplifiée ainsi que les modifications et le renouvellement de la demande.

Pour obtenir un dossier de demande de logement, vous avez plusieurs solutions :

- Télécharger la demande sur le site www.demandelogement17.fr et laisser vous guider
- Demander par courrier l'envoi d'un dossier
- Retirer un dossier auprès d'un bailleur
- **Retirer un dossier auprès du CCAS de votre mairie qui peut désormais recevoir et enregistrer les demandes de logement.**

((Création de nouvelles zones 30 km/h :



Par arrêté du Maire en date du 27 mars 2012, de nouvelles rues du village sont passées en zone 30 :

- rue des Coquelicots
- rue des Tournesols
- rue des Avocettes
- rue des Pluviers Dorés jusqu'à l'intersection de la rue du Moulin (intersection incluse).

La « zone 30 » est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulaire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

ATTENTION : La priorité à droite devient la règle

((Prévention «Opération tranquillité vacances»

La Police Municipale continue le service « Opération Tranquillité Vacances »

N'hésitez pas à vous inscrire, auprès du secrétariat ou du Policier Municipal

BCP
Arnaud Pautrat



((Médiabus , des livres, magazines, CD, DVD... viennent à votre rencontre

Pendant l'année scolaire, le Médiabus est présent sur la commune **tous les vendredis de 16h30 à 19h**, chargé de trésors à lire, écouter ou regarder. **Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans**, un tarif famille est également proposé aux habitants de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Renseignements au 05.46.45.71.71 ou 06.82.57.77.19

Des siècles de calamités à La Jarne et en Aunis

(1^{ère} partie)

Depuis notre enfance, chacun d'entre nous entend dire qu'il n'y a plus de saisons. Ce qui suppose qu'autrefois les saisons étaient plus régulières. Jetons un coup d'œil sur le passé, et nous trouverons une succession de catastrophes et calamités : tremblement de terre, dérèglements climatiques engendrant misères et épidémies secondés en cela par les guerres, mais contentons-nous pour l'instant des phénomènes naturels. Ils relativiseront nos malheurs actuels.

Entre 1568 et 1791, soit deux gros siècles, 16 séismes ont été répertoriés, à commencer par celui du 26 octobre 1568 « violent tremblement de terre, accompagné de terribles coups de tonnerre, d'une grêle affreuse et de météores effrayants, interprétés comme le présage de grands maux ». Suivent deux séismes à 7 mois d'intervalle en 1593, puis 1598, deux en 1605, un autre l'année suivante, un léger en 1619. Le jour des cendres 1700, le sol tremble à 3 heures de l'après-midi, de même en 1703 « à dix heures et demie du matin par un temps clair et serein », un le 16 décembre suivi d'une réplique le 10 janvier 1704. Autre séisme la nuit du 15 septembre 1706, puis en 1736, le 16 février, « grand tremblement de terre à La Rochelle et bourgs circonvoisins, vers les 10 à 11 heures du matin ». En 1756 le 3 février, « à cinq heures trois quarts, tremblement de terre précédé d'un bruit assez fort » et le dernier jours d'avril 1776, « à cinq heures et quart du matin, secousse assez forte... accompagnée d'un bruit souterrain très fort... la mer en fut agitée et se troubla à l'instant ». Dans la nuit du 2 mai 1780, « secousse assez forte... paraissant se diriger du sud-ouest au nord avec un bruit souterrain ressemblant à un coup de tonnerre ». En période révolutionnaire, dans la nuit du 27 au 28 juillet 1791 une secousse assez forte a été ressentie à La Rochelle et les environs.

Mais auparavant, s'agissait-il d'un tsunami ? Le 6 septembre 1785 eut lieu un « raz de marée comme aucun marin ne se rappelle en avoir vu. Tout à coup la mer monta dans le port de La Rochelle, de dix-huit pouces et reflua avec tant de violence qu'elle a couvert les jetées de l'avant-port... Ce n'était point des va-

gues, c'était vraiment un soulèvement de la mer, car toute la surface paraissait être à cette hauteur... Cinq minutes après, la mer a baissé avec autant de rapidité qu'elle avait montée.... ».

Ce raz de marée n'a pas dû avoir d'incidence sur La Jarne, contrairement aux intempéries dont certaines furent catastrophiques.



Ce sont les tempêtes de 1518 et 1537 dont l'île de Ré a témoigné de la violence, la seconde l'ayant coupée en deux. En 1598, « entre 7 et 8 heures du soir, éclata une tempête la plus grande et épouvantable, dont j'ai jamais entendu parler qui dura toute la nuit, avec vents, éclairs, tonnerre et pluies. Les effets en furent terribles : les blés qui étaient en terre (le 9 juillet) furent emportés, les arbres brisés ou déracinés... ». En 1601, dans la nuit du 7 au 8 septembre, le froid fut si vif, que les vignes gelèrent ; les raisins furent flétris et la moitié de la récolte perdue. Trois ans plus tard, le 10 juin 1604, sur les dix à onze heures est tombée sur la ville de La Rochelle et autour « une telle abondance de grêle et si grosse que de mémoire d'homme ne s'était rien vu de telle : il y en fut vu grosse comme une balle de paume et comme le poing ».

La tempête de 1628 fut historique, puisque à la joie des Rochelais, le 6 janvier, elle renverse en partie la digue construite par Richelieu et jette sur la

côte trois vaisseaux du roi. Autre tempête en 1642 qui dura trois jours et fut si violente qu'elle jeta à la côte, près de Tasdon, un gros corsaire algérien monté par 140 turcs et 25 chrétiens. Les hommes furent envoyés aux galères ! En 1645, le 19 janvier, ce sont 30 ou 35 navires, la plupart anglais, qui sont jetés à la côte. « L'un deux de 200 tonneaux, fut porté au pied d'un moulin à vent situé sur un tertre élevé de douze pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'île de Ré, la mer traversa de l'un à l'autre côté de l'île, et sur le continent, elle fit irruption en plusieurs endroits jusqu'à une lieue dans les terres », soit environ quatre de nos kilomètres.

Pendant un demi-siècle, nous n'avons pas de chroniqueur pour relever les intempéries, mais en 1703, on nous signale que « le 26 octobre, sur les 5 heures du matin, un furieux ouragan s'annonce par un terrible coup de tonnerre, suivi d'un tourbillon qui cause beaucoup de dommages dans la ville (La Rochelle), surtout à la campagne, dans les paroisses d'Aytré, de la Jarne et à Chassagné. Ce tourbillon, qui dans sa marche occupait un espace de cinquante pas, renversa des maisons, quantité d'arbres, et tout ce qui se trouva sur son passage ».

Le 5 janvier 1709 commença un grand hiver. « La gelée dura 18 jours. Beaucoup de gens périrent de froid ; bêtes et oiseaux tombaient morts dans les campagnes ; le froment valut jusqu'à 10 livres le boisseau ce qui était énorme pour l'époque. » L'océan fut si agité par les tempêtes durant le rude hiver de 1709, qu'il enleva les ruines qui restaient du château de Châtelailon.

Enfin, en 1789, le 8 janvier un froid dont le dégel ne commença que le 13 du même mois, le froid « qui avait commencé à la fin de novembre, avait été si rigoureux que la mer elle-même avait gelé. Devant le bourg de la Flotte... dans la soirée une brise du sud s'étant levée au moment où la mer baissait, un banc de glace d'environ trois lieues d'étendue s'ébranla avec fracas et entraîna 40 bâtiments qui perdirent leurs ancres et furent jetés à la côte ».

Jean Vaillant